

# Annonces légales

## HOME RUN MANAGEMENT

SASU au capital de 1 €  
Siège social : 11 ALL MAURICE RAVEL, chez Omrane DJERBI  
38130 ECHIROLLES  
RCS de GRENOBLE n°912 077 781

L'assemblée générale extraordinaire du 28/12/2023 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 28/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DJERBI Omrane, demeurant 11, allée Maurice Ravel 38130 ECHIROLLES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.



## EURL DU FERRAND

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital variable de 41 625,00 euros  
Siège social : Le Ferrand - 38300 BADINIERES  
328 387 493 RCS Vienne

ASSP du 31/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. M. Christophe GONIN, dmt Le Ferrand 38300 BADINIERES a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est Le Ferrand - 38300 BADINIERES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de Vienne.

## Avis de clôture de liquidation

Suite à la l'A.G.E. du 31 Décembre 2023, les associés de la Société **AYTAC**, au capital de 1000 Euros, 34 cours St André - 38800 LE PONT DE CLAIX, R.C.S. GRENOBLE 823 124 086 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31-12-2023.

Pour Avis

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION - la **S.A.S.U. FRADA RENOV**, immatriculée au RCS Grenoble n° 910040567, dont le siège est 3, rue des abattoirs 38120 Saint Egrève, par décision du 31 janvier 2024, a approuvé les comptes de liquidation clos le 31 janvier 2024, donné quitus à La liquidatrice de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation avec effet au 31 janvier 2024. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du RCS GRENOBLE

## Avis d'aménagement de régime matrimonial



Suivant acte reçu par Maître Pierre-Emmanuel COUDERC, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTANTIC », ayant son siège à SAINT-PERAY (Ardèche) 99 avenue Gross Umstadt, titulaire d'offices notariaux, Nommé pour exercer en l'office notarial situé à SAINT-PERAY (Ardèche), 99 avenue Gross Umstadt, CRPCEN 07053, le 27 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Thierry Gérard Roger **DOTTO**, commercial, et Madame Chloé Amandine Annie **DEMOND**, commerciale, demeurant ensemble à MEYLAN (38240) 9 Chemin de Bérivière. Monsieur est né à LA TRONCHE (38700) le 25 août 1964, Madame est née à GRENOBLE (38100) le 22 juillet 1981. Mariés à la mairie de MEYLAN (38240) le 4 janvier 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, n'ayant pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française, résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

## SELARL DUVAL-ORMEZZANO, RICHAUD



NOTAIRES ASSOCIÉS  
2, Avenue Beauséjour  
38200 VIENNE

SELARL Armelle DUVAL - ORMEZZANO - Vincent RICHAUD  
Notaires associés  
2, Avenue Beauséjour - 38200 VIENNE

Suivant acte reçu par Maître Armelle DUVAL - ORMEZZANO, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Armelle DUVAL - ORMEZZANO - Vincent RICHAUD, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VIENNE (Isère), 2, Avenue Beauséjour, CRPCEN 38099, le 5 février 2024, Monsieur Roland Désiré Pierre Louis RAYNAUD, responsable commercial, et Madame Nicole Anne Marie GUEDIN, retraitée, demeurant ensemble à VIENNE (38200) 61 quai Claude Bernard Bâtiment GAP allée 2.  
- Monsieur est né à AVALLON (89200), le 3 mars 1947,  
- Madame est née à MONTBARD (21500), le 1<sup>er</sup> avril 1946.  
Mariés à la mairie de SERGINES (89140), le 12 août 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi qu'il suit :  
Ajout d'avantages matrimoniaux entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux (adjonction d'une clause de préciput sur divers biens).  
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Le notaire.

## Avis de saisine de légataire universel

Suivant testament olographe en date du 13 février 2018, Monsieur Guy Jean **PER-RIN**, en son vivant retraité, demeurant à HEYRIEUX (38540)811 chemin de Lavignon. Né à MAYENNE (53100) le 26 novembre 1925. Veuf de Madame Christiane Lucienne Marie Edith GUBIAN et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Décédé à SAINT-PRIEST (69800) (FRANCE) le 8 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître GINGLINGER-POYARD Caroline, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Marie-Gabrielle MIGEON-CROS, Edouard MALATRAY et Caroline GINGLINGER-POYARD», titulaire d'un Office Notarial à SAINT QUENTIN FALLAVIER (Isère), 5, rue de Savoie, le 26 janvier 2024, et d'un acte de notoriété reçu par ledit notaire en date du 2 février 2024 aux termes duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me GINGLINGER POYARD, notaire à SAINT QUENTIN FALLAVIER, référence CRPCEN : 038143, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

# Abonnez-vous Terre Dauphinoise

Aux racines de l'info

Chaque jeudi directement chez vous

Un accès illimité au site [www.terredauphinoise.fr](http://www.terredauphinoise.fr)  
(ordinateur, mobile et tablette)

Plusieurs n° thématiques de Terroirs  
Auvergne-Rhône-Alpes

- 133 € pour 1 an (51 n°)  
 252 € pour 2 ans (102 n°)

Je règle mon abonnement :

- Chèque joint du montant de l'abonnement à l'ordre de Terre Dauphinoise  
 Carte Bancaire sur [www.terredauphinoise.fr](http://www.terredauphinoise.fr) ou au 04 38 49 91 70

BULLETIN D'ABONNEMENT à renvoyer à : Terre Dauphinoise

34 rue du Rocher de Lorzier - CS 10023 - 38345 Moirans Cedex

Nom \* : .....

Prénom \* : .....

Société/GAEC/EARL \* : .....

Adresse \* : .....

Code postal \* : ..... Ville \* : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Offre valable jusqu'au 31.12.2024

Service Abonnement

34 rue du Rocher de Lorzier  
CS 10023 - 38345 Moirans Cedex

Tel : +33 (0)4 38 49 91 70

Mail : [abo@terredauphinoise.fr](mailto:abo@terredauphinoise.fr)

